



[Rapport Douanes et Drogues 2010

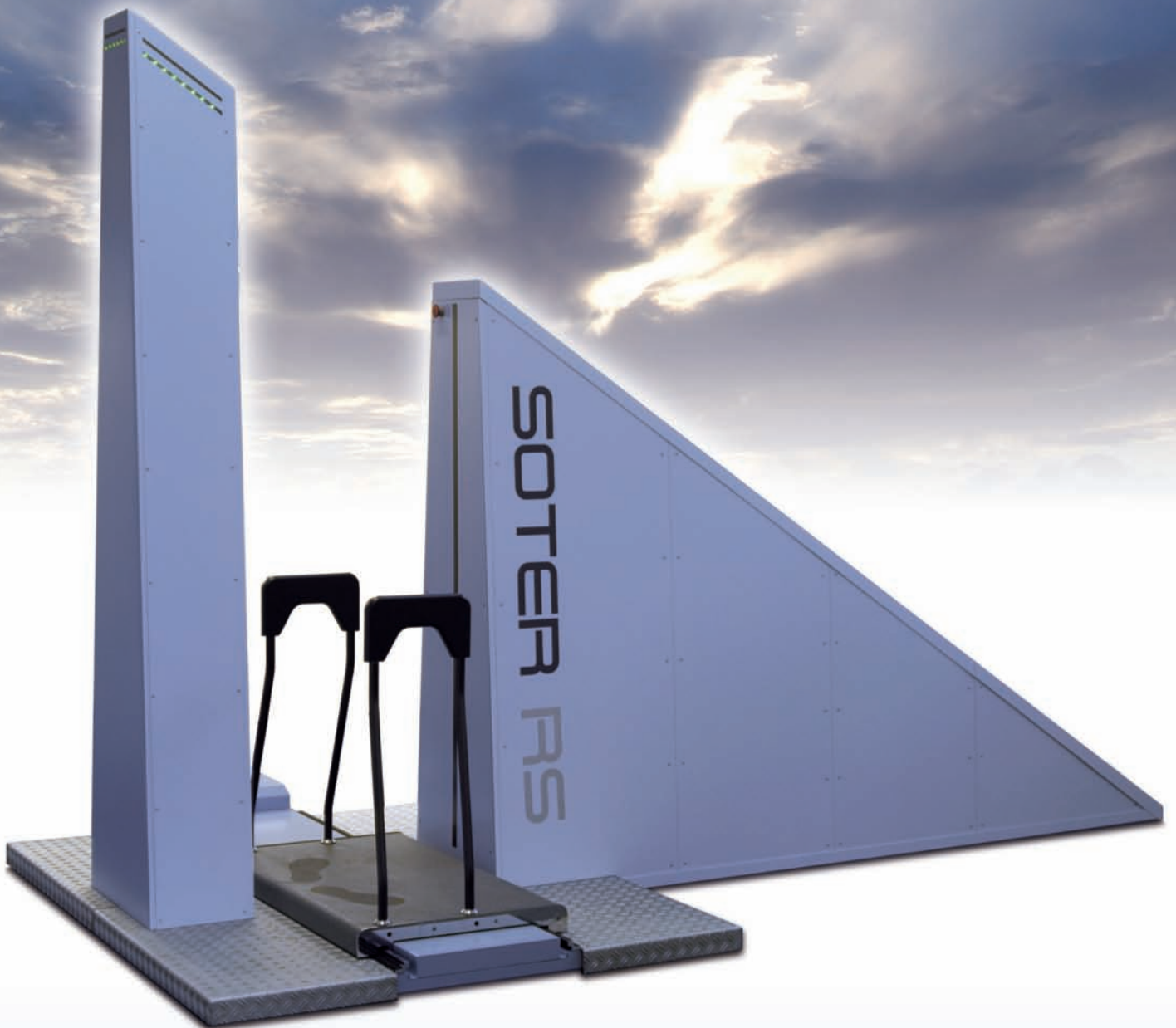


ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

SOTER RS

security bodyscan

Safety.... takes just a few seconds



Your partner in the fight
against terrorism and drugs



Phone +31-(0)58-29 88 888, Fax: +31-(0)58-29 88 768, info@odsecurity.com, www.odsecurity.com



AVANT-PROPOS

C'est un grand honneur pour moi de vous présenter le Rapport sur le trafic international de drogues et de précurseurs pour l'année 2010 élaboré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Ce rapport qui fait le point et analyse les saisies de drogues réalisées par les services douaniers et les équipes mixtes en 2010, s'inscrit dans la dynamique que j'ai souhaité mettre en œuvre dans le domaine de la lutte anti-drogue.

Ainsi, le 26 juin 2010, le Secrétariat de l'OMD a célébré la Journée internationale contre l'usage abusif et le trafic illicite de drogues, événement lancé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). J'avais pour ce faire invité tous les Directeurs généraux des Membres de l'OMD à organiser diverses activités au cours de cette journée : opérations de destruction de stupéfiants et de précurseurs chimiques saisis par la douane ; actions de sensibilisation du public aux problèmes de la drogue ; contrôles renforcés ; et symposiums pour témoigner de la mobilisation de la douane et des autres services de prévention et de répression à combattre le trafic illicite de drogue. Un poster de promotion de la Journée internationale contre l'usage abusif et le trafic illicite de drogues a été réalisé par le Secrétariat et mis à la disposition des Membres.

Il a été tiré parti du succès de l'opération pilote « COCAIR 1 », première du genre sur le continent africain, initiée par l'OMD, mise en œuvre en étroite collaboration avec INTERPOL et l'ONUDC, et financée par la Commission européenne, en organisant la deuxième opération « COCAIR 2 » en juin

2010; elle a réuni 25 Membres participants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, ainsi que le Brésil et le Maroc. Vous trouverez un compte-rendu de l'Opération dans la troisième partie de ce rapport. Compte tenu des excellents résultats obtenus lors de cette deuxième Opération, les Membres souhaitent réitérer cet exercice en 2011.

Ces opérations COCAIR sont une déclinaison opérationnelle du projet « AIRCOP » auquel l'OMD prend une part active. Le projet AIRCOP vise à améliorer les contrôles et la gestion aux frontières, notamment dans les aéroports internationaux d'Afrique, d'Amérique du Sud et des Caraïbes, en créant des Cellules aéroportuaires mixtes anti-traffic et en mettant à leur disposition l'outil de communication sécurisé CENcomm de l'OMD, ainsi que l'outil I-24/7 d'Interpol.

Dans le cadre de cette même dynamique, le Secrétariat a organisé un Forum mondial sur la problématique des équipes cynophiles dans le dispositif anti-fraude. Ce forum s'est déroulé du 25 au 27 Janvier 2011 dans le cadre des célébrations marquant la Journée internationale de la douane. Il s'agit du premier forum mondial organisé par l'OMD sur cette question qui nécessite un échange permanent d'expériences.

L'objectif principal de ce Forum était de permettre un échange des meilleures pratiques et de l'expérience acquise dans les différents pays ayant mis en place des centres de formation cynophile, et d'identifier les défis communs en matière d'implantation de nouveaux centres canins dotés des programmes de formation et des modèles opérationnels nécessaires à cet effet.

Le Rapport douanes et drogues 2010 est divisé en trois parties principales avec des annexes statistiques. La première partie offre un aperçu des principaux types de drogues interceptés au plan mondial. L'approche régionale des résultats obtenus et les principales tendances constatées par les Membres sont abordées dans la deuxième partie. Enfin, dans la troisième partie présente des points spécifiques mettant notamment en exergue les initiatives et les projets mis en œuvre par le Secrétariat de l'OMD dans l'intérêt de ses Membres.

De manière générale, le nombre de saisies de drogues signalées par les Membres de l'OMD en 2010 a enregistré une diminution par rapport à 2009 et une légère baisse au regard des quantités totales de drogues appréhendées et signalées par les Membres. Cette diminution peut s'expliquer par plusieurs facteurs, essentiellement par une modification des structures opérationnelles de certains Membres et par le fait que certains d'eux ont éprouvé des difficultés pour communiquer les données des saisies à temps pour qu'elles figurent dans le présent Rapport. Le Secrétariat de l'OMD travaillera avec les Membres à l'obtention de données plus complètes pour le Rapport 2011.

Les chiffres montrent toutefois que 21.079 rapports de saisie couvrant au total 764 tonnes de drogue ont été enregistrés en 2010.

Courant 2010, les saisies de cannabis sous toutes ses formes (résine, herbe, huile) ont porté sur un total de 640 tonnes, soit une baisse de plus de 9 % par rapport à l'année 2009. Toutefois, l'Espagne reste le pays ayant appréhendé le plus de résine de cannabis et le

Maroc reste indéniablement le principal pays d'approvisionnement de cette substance.

Un peu plus de 76 tonnes de cocaïne ont été interceptées au cours de l'année 2010, contre plus de 65 tonnes en 2009, soit une augmentation d'environ 15 %. A l'instar de l'année 2009, les pays d'Europe occidentale ont intercepté le plus de cocaïne (45%), suivis des Etats-Unis avec 35 %.

La tendance constatée entre 2005 et 2008 qui faisait apparaître un itinéraire assez atypique pour l'acheminement de la cocaïne venant d'Amérique du Sud, à destination finale de l'Europe, avec stockage et transit en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, est toujours d'actualité. Toutefois le phénomène a été de moindre importance en 2009 et en 2010, au profit des pays de la région des Caraïbes.

Plus de 33 tonnes de produits opiacés ont été interceptées par les douanes en 2010, contre seulement 23 tonnes en 2009. Cette augmentation substantielle s'explique par des saisies exceptionnelles de paille de pavot rapportées par les douaniers pakistanais.

L'origine des produits opiacés interceptés courant 2010 se situe essentiellement en Afghanistan, confirmant les tendances observées depuis de très nombreuses années.

S'agissant des produits psychotropes, la quantité globale d'amphétamines et de méthamphétamines saisie par les services douaniers est restée stable (16 tonnes de produits en 2010, comme en 2009).

Les pays du Moyen-Orient ont été les plus performants au niveau des saisies d'amphétamines, ainsi que les Etats-Unis pour ce qui concerne les méthamphétamines.

Les données de ce Rapport ont été compilées à partir de la base de données du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), devenu opérationnel en juillet 2000. A ce jour, 165 administrations Membres de l'OMD ont accès à la base de données du CEN (contenant plus de 420 000 informations se rapportant à tous les types d'infractions douanières), à un système d'information et de communication, à un site Internet spécial consacré à la lutte contre la fraude et à une base de données des moyens cachés. Le nombre croissant d'agents des douanes utilisant chaque jour ce Réseau témoigne de son efficacité.

Le CEN comporte également des applications comme l'outil de communication CENcomm qui a connu un succès croissant depuis 2005, année de sa mise en service. De nombreuses opérations régionales ou internationales ont été menées en 2010 pour lutter non seulement contre le trafic de drogues et de précurseurs chimiques, mais également d'armes, de cigarettes et de produits contrefaits, et contre le blanchiment de capitaux. En effet, quelque 33 opérations portant sur différents types de délits, principalement liés aux drogues, ont été réalisées en 2010, contre 24 en 2009.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements aux Membres de l'OMD et aux BRLR qui ont contribué à la rédaction de ce Rapport en y introduisant les cas et en validant les données de saisies. En effet, la pertinence d'une

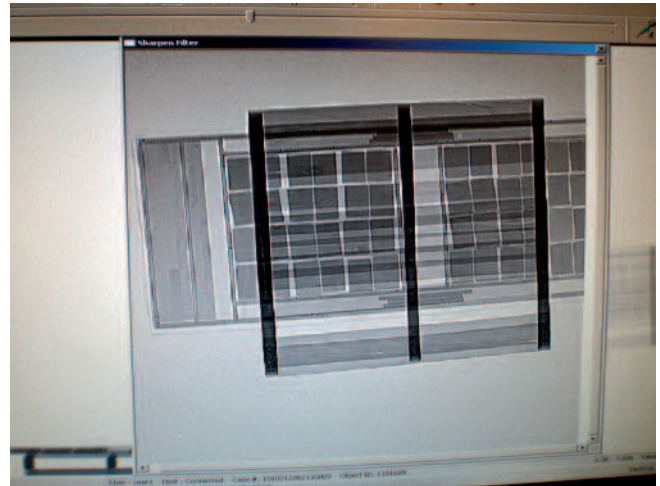
analyse ne vaut que par le nombre et la qualité des données sur lesquelles elle repose. Toutefois, la participation pourrait encore être élargie et j'encourage donc les administrations à faire tout leur possible pour veiller à ce que toutes les saisies de drogue et de précurseurs soient introduites dans le CEN.

J'espère que ce Rapport sera d'une aide précieuse aux fonctionnaires des douanes chargés de lutter contre le trafic de drogues et de précurseurs, notamment en leur apportant des informations quant aux nouveaux itinéraires ou aux nouveaux modes opératoires utilisés par les trafiquants ou, simplement, en leur offrant une meilleure vision globale du phénomène.



Kunio Mikuriya
Secrétaire général
Organisation mondiale des douanes

RÉSUMÉ



» Des fonctionnaires de la protection des frontières et des douanes de Sydney (Australie) ont ciblé un conteneur de portes en bois expédié de Malaisie, en vue de l'inspecter. Une vérification aux rayons X des 295 portes a mis au jour des anomalies concernant 10 d'entre elles. Un examen plus poussé a révélé la présence de 24 paquets de poudre blanche à l'intérieur de la cavité de neuf des portes, tandis que 14 paquets ont été découverts dans un autre conteneur. Les tests initiaux ont indiqué que la poudre était de l'héroïne. Un total de 168 kg a été détecté.

(Photos publiées avec l'aimable autorisation des douanes australiennes)



Au total, 113 Etats Membres ont communiqué des saisies de drogues dans la base de données du CEN pour un total de 33.607 cas. L'analyse suivante repose sur des données qui tiennent compte des seuils minimum : cela englobe des données issues de 111 Membres totalisant 21.349 cas.

D'après de rapport de l'ONUDC, la culture d'opium en Afghanistan est restée au même niveau qu'en 2009, bien que la culture générale ait baissé de manière significative depuis 2007. Toutefois, les chiffres restent élevés en comparaison avec ceux qui ont été signalés durant les premières années du nouveau millénaire. L'ONUDC estime que la production d'opium a chuté, passant de 8.890 à 7.754 tonnes sur la période s'échelonnant de 2007 à 2009.

Un examen des saisies européennes de plus de 25 kg montre que les quantités transportées par l'itinéraire traditionnel de la « Route des Balkans du Nord » (fret terrestre par la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche) sont moins importantes que celles qui empruntent l'itinéraire des « Balkans du Sud » (vers l'Italie par la Grèce, l'Albanie ou

l'ancienne République yougoslave de Macédoine). L'utilisation de la « Route de la Soie » (par les Républiques d'Asie centrale du Turkménistan, du Tadjikistan, du Kirghizistan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan) a été stable au cours des deux dernières années.

Le nombre de saisies de cocaïne a diminué en 2010, même si la quantité de cocaïne saisie a augmenté de presque 11 tonnes, pour un total de 76,5 tonnes. Cette hausse est essentiellement due au fait que le CBP américain a communiqué toutes ses saisies dans le système CEN. Une hausse des quantités saisies peut être constatée dans presque toutes les régions.

Selon les rapports reçus, les principaux marchés pour la cocaïne sont l'Amérique du nord et l'Europe occidentale. Au total, 46 % des quan-

tités saisies ont été détectées en Europe occidentale, 35 % ayant été saisis aux Etats-Unis.

En 2009, le Venezuela était le principal pays source d'envois de cocaïne à l'échelle mondiale, suivi du Mexique, de l'Equateur et du Brésil. Cette tendance a changé en 2010 lorsque le principal pays source est devenu le Mexique, suivi de la Colombie, de l'Argentine, du Venezuela, du Brésil et de l'Equateur. En 2010, le Panama a joué un rôle plus important en tant que pays de départ avec la République dominicaine, le Pérou, le Honduras, le Chili, la Bolivie et la Jamaïque.

De 2005 à 2008, le continent africain était de plus en plus utilisé comme point de transit pour les envois de cocaïne provenant d'Amérique du Sud, l'Europe étant la destina-

tion finale. Cette tendance a changé en 2009 et 2010 lorsque les pays de la région des Caraïbes ont commencé à jouer un rôle plus significatif en tant que pays de distribution secondaire pour les envois de cocaïne vers l'Europe.

Bien que le nombre de saisies de résine de cannabis soit resté stable, les quantités ont continué à chuter puisque seulement 236 tonnes de haschisch ont été interceptées en 2010.

Le Maroc reste la source la plus importante de résine de cannabis, notamment pour le marché européen. Les tendances en matière de trafic en Europe restent similaires à celles des années précédentes, la plupart des drogues étant transportées vers l'Espagne puis par voie terrestre vers la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La production d'herbe de cannabis reste étendue à l'échelle de la planète, étant donné que le climat dans la plupart des régions favorise la culture de cette plante.

La forte augmentation illustrée dans les graphiques est due au fait que les Etats-Unis ont signalé des saisies de drogues pour 2009 et 2010, ce pays représentant 323 tonnes de l'herbe de cannabis saisie dans le monde. Les Etats-Unis constituent le pays de destination de l'herbe de cannabis provenant du Mexique. Un grand nombre des saisies réalisées par les Etats-Unis se sont produites à l'intérieur du pays.

Le Moyen-Orient, et en particulier l'Arabie Saoudite, représente toujours le plus gros marché en termes de saisies de comprimés de Captagon contrefaits. Ces comprimés contiennent des amphétamines, c'est pourquoi les saisies de Captagon ont été signalées comme saisies d'amphétamines dans la région Moyen-Orient. Au total, dix tonnes d'amphétamines (Captagon) ont été signalées essentiellement par l'Arabie Saoudite et la Syrie.

L'origine de cette baisse réside principalement dans le fait que la production d'ecstasy a lieu de plus en plus dans d'autres régions, ce qui signifie que cette drogue n'a pas tendance à traverser les frontières et à être par conséquent détectée par les douanes.

La kétamine n'est pas actuellement une sub-

stance contrôlée à l'échelle internationale, bien que certains pays l'aient incluse comme l'une des substances contrôlées couvertes par la législation nationale. La kétamine semble être un problème croissant, essentiellement dans la région Asie-Pacifique puisque près de 94 % des quantités saisies étaient détectées dans cette région. Les saisies réalisées par l'Inde représentaient 72 % de cette quantité.

La quantité de GBL/GHB a augmenté en 2010 par rapport à 2009, mais elle est encore inférieure à la quantité détectée en 2008. Toutefois, le chiffre de 2008 a été affecté par une saisie importante unique lorsque les douanes australiennes ont détecté 3.000 litres de GBL, également connue sous le nom de drogue du viol « Fantaisie ».

Une nouvelle tendance, identifiée en 2010, est l'importation de drogues de synthèse, également appelées « drogues légales ». Ces drogues synthétiques peuvent produire les mêmes effets que l'ecstasy par exemple. Toutefois, il s'agit de formules entièrement nouvelles produites à partir de substances différentes qui ne sont pas considérées illégales. La Hongrie, la République tchèque, la Finlande et plusieurs autres pays ont signalé qu'il s'agit d'un problème croissant. En 2010, un laboratoire des douanes en Finlande a analysé 52 drogues de synthèse différentes et 13 drogues végétales. Il s'agit d'un contraste marqué par rapport aux quantités de 2007 de 16 drogues de synthèse différentes et huit drogues végétales différentes, et il est indéniable que les drogues de synthèse constituent désormais un réel problème. En raison de la législation en vigueur, la plupart des drogues de synthèse sont classées à tort comme des médicaments sur ordonnance. Malheureusement, une nouvelle loi concernant les drogues est en voie d'être adoptée en Finlande. Son objectif consiste à permettre des contrôles officiels de substances qui ne sont pas sur la liste des narcotiques, mais qui sont dangereuses pour la santé et n'ont pas d'utilité réelle. Fin juin 2010, la méthylenedioxypropylvalerone (MDPV) a été classée comme drogue en Finlande suite à un processus de classification accéléré généré par une situation alarmante concernant cette substance.

Il est recommandé que la Thaïlande et la

Chine soient considérées comme les sources de saisies de méthamphétamine réalisées dans le secteur postal.

En 2010, des saisies de méthamphétamine provenant de pays africains ont été signalées pour la première fois. Le Sénégal, le Bénin, le Togo, le Nigeria et la Côte d'Ivoire ont été signalés comme étant les sources d'un envoi sur deux. La majorité de ces saisies a été réalisée dans l'un des aéroports de Paris (France) et les passeurs se dirigeaient vers le Japon. Cette nouvelle tendance pourrait devenir plus courante en 2011 et d'autres pays européens pourraient vouloir considérer cet itinéraire comme présentant un risque élevé pour la contrebande de méthamphétamine, essentiellement vers le marché japonais.

Les expéditions de cocaïne de l'Equateur vers la Russie (Fédération de) semblent être une tendance persistante dans la région.

Il est recommandé que les pays asiatiques considèrent la Tanzanie comme un nouveau pays de départ possible pour l'héroïne introduite en contrebande d'Afrique vers les pays asiatiques.

La région Asie-Pacifique gagne en importance concernant les quantités saisies dans la région. Onze pays ont signalé des saisies de cocaïne en 2010, contre huit en 2009.

Les passeurs arrivant d'Iran doivent également être considérés comme des passagers à haut risque en termes de méthamphétamine cristallisée (en plus des opiacés), notamment dans la région Asie-Pacifique.

Le Royaume-Uni est la principale source des saisies de khat d'Amérique du Nord, représentant 11,4 tonnes pour 632 interceptions. La plupart des saisies sont détectées dans le secteur postal et les colis pèsent normalement entre 10 et 30 kg.

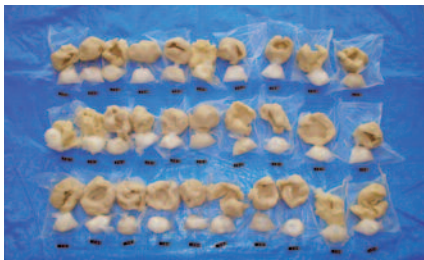
La République dominicaine a réalisé des saisies importantes d'éphédrine et de pseudoéphédrine, ainsi que de médicaments sur ordonnance. Celles-ci sont supposées être vendues légalement sur le marché local, mais sont détournées vers l'Amérique centrale et le Mexique dans l'objectif d'extraire la substance de base

pour la fabrication de méthamphétamine.

L'Afrique a été un point de transit très important pour les expéditions de cocaïne provenant d'Amérique du Sud et destinées à l'Europe. Un grand nombre d'activités ont été menées dans cette région par des organisations internationales telles que l'OMD, INTERPOL et l'ONUDC, ainsi que par des agences nationales de répression de la fraude. L'OMD a mené plusieurs opérations réussies dans la région.

En 2010, le nombre de saisies de cocaïne a été affecté par une saisie exceptionnelle réalisée par les fonctionnaires gambiens. Le 4 juin 2010, les douanes et la police gambiennes ont détecté plus de 2,3 tonnes de cocaïne dans des locaux de Banjul. Les renseignements ont montré que la cocaïne provenait du Mexique et était destinée au marché noir d'Europe occidentale.

Le Koweït a signalé huit saisies totalisant 40 kg de drogues. Il est intéressant de noter que dans sept cas, le haschisch provenait d'Irak. Aucun autre pays de la région n'a signalé de haschisch provenant d'Irak. Toutefois, ce pays doit toujours être considéré comme une source à haut risque en matière de résine de cannabis.



» En octobre 2010, des fonctionnaires des douanes japonaises en mission à l'aéroport international de Narita ont fait échouer une tentative d'introduction en contrebande de méthamphétamines dans un envoi aérien provenant du Bénin. Au cours d'une inspection, un total de 20 kg de méthamphétamines a été découvert à l'intérieur de 399 produits alimentaires (fufu) à base de manioc.

(Photos publiées avec l'aimable autorisation des douanes japonaises)

INTRODUCTION

Le rapport annuel « Douanes et Drogues » est établi par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à l'intention des Membres de l'OMD et d'autres services chargés de l'application de la loi. Le rapport de cette année examine une fois encore l'analyse des saisies au niveau régional et comprend un bref aperçu général de chacune des principales catégories de drogues afin d'apporter des informations sur les tendances actuelles en matière de production et de trafic, tendances non identifiées par l'analyse régionale.

Les données relatives aux saisies ont été réunies à partir de la base de données du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) de l'OMD, opérationnel depuis juillet 2000. Aujourd'hui, 165 pays, représentant plus de 2.000 utilisateurs, ont accès au CEN. Plus de 420.000 cas de fraude douanière ont été enregistrés par les États membres ou leur BRLR. Les États membres de l'OMD et les BRLR ont contribué à ce rapport en enregistrant des cas et en validant les données relatives aux saisies.

Tous les chiffres et les conclusions ont maintenant été compilés à partir des enregistrements du CEN jusqu'au **25 mars 2011**. Les données ultérieures à cette date sont arrivées trop tard pour figurer au rapport. Ceci entraîne des failles considérables dans les informations disponibles.

Ce rapport ne comprend que les saisies effectuées par les douanes, les unités communes de douane et de police ou par d'autres agences de lutte contre la fraude ayant des pouvoirs douaniers. Les limites de signalement n'étant pas les mêmes dans toutes les régions, nous avons employé les limites communes les plus élevées, pour établir des comparaisons. Les limites sont indiquées dans le tableau ci-contre.



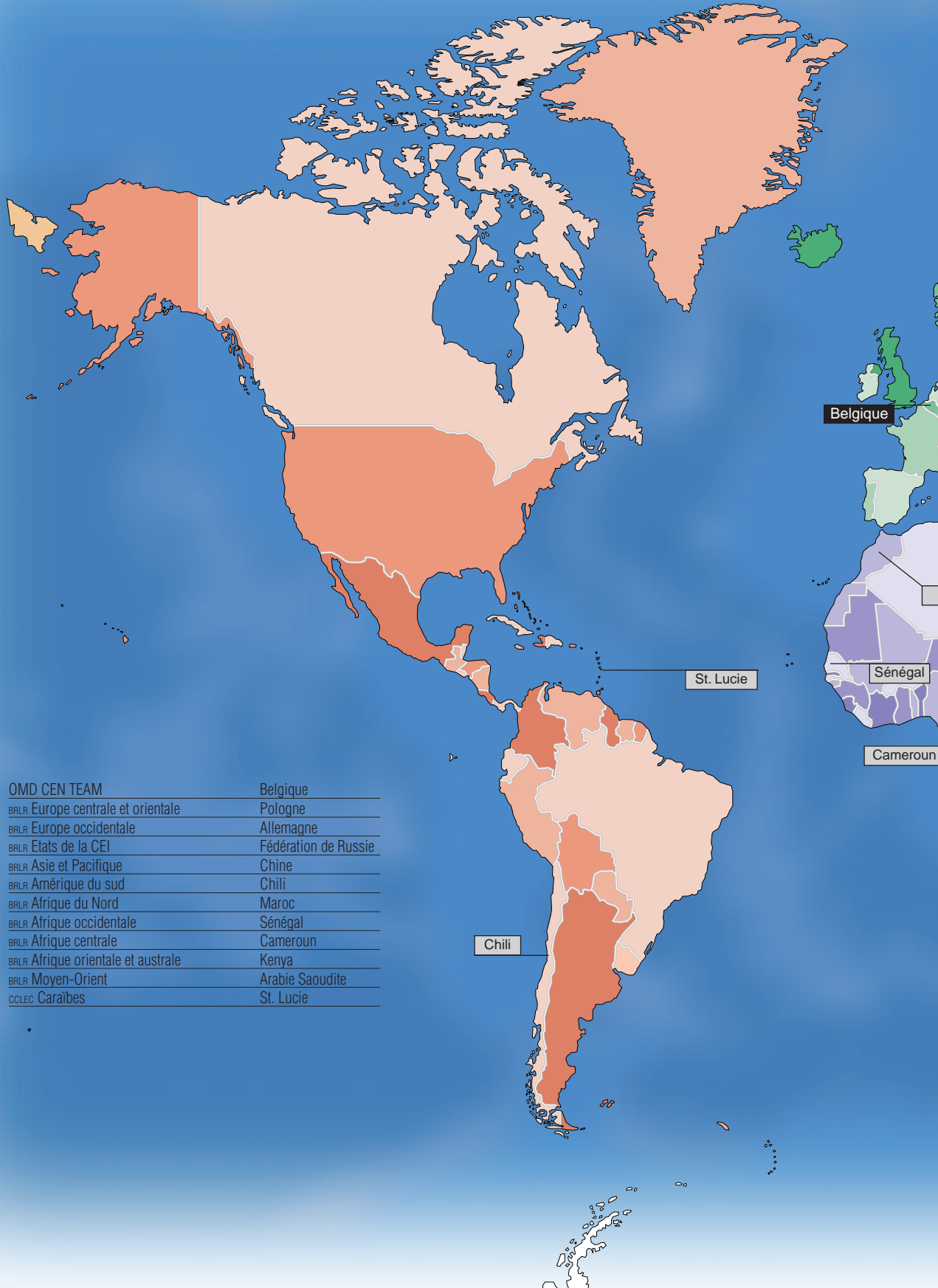
Pour pouvoir comparer les saisies, nous avons converti toutes les quantités de comprimés en kilogrammes à l'aide du taux de conversion d'un comprimé pour un tiers de gramme. Les saisies signalées en ampoules, capsules, unités, etc., sont considérées comme étant signalées sous la forme de comprimés et sont par conséquent également converties en kilogrammes à l'aide du taux de conversion susmentionné.

Ce rapport et les analyses et tendances qui en ressortent ne sont fiables que dans la mesure où le sont les informations dont ils sont tirés. Il est important de souligner qu'il faut beaucoup de précautions pour tirer des conclusions de statistiques dans le domaine des drogues. Des saisies exceptionnellement importantes peuvent doper l'analyse, aussi les annexes statistiques donnent-elles un aperçu des plus grosses saisies réalisées dans les principales catégories de drogues.

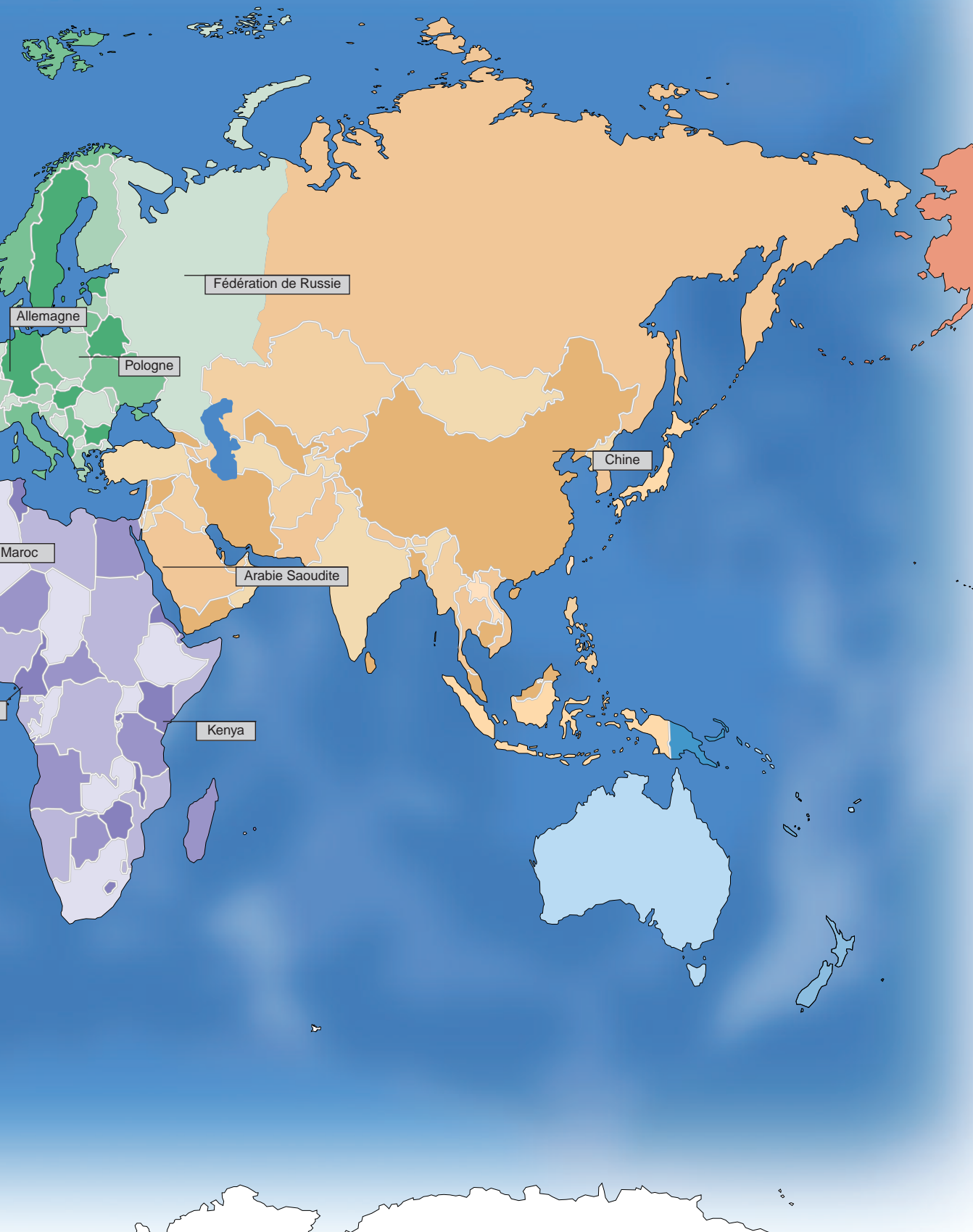
» Les douanes du Danemark ont détecté 3 kg d'héroïne à l'intérieur d'oranges et d'aubergines pourries. Les deux passeurs néerlandais avaient voyagé dans une voiture de location. Ils étaient extrêmement nerveux et ont donc été sélectionnés pour une inspection poussée.

(Photos publiées avec l'aimable autorisation des douanes du Danemark)

Type de drogue	Limites minimales
Cocaïne	100 grammes
Opiacés	100 grammes
Cannabis	1 kg
Khat	10 kg
Substances psychotropes	50 grammes



OMD CEN TEAM	Belgique
BRLR Europe centrale et orientale	Pologne
BRLR Europe occidentale	Allemagne
BRLR Etats de la CEI	Fédération de Russie
BRLR Asie et Pacifique	Chine
BRLR Amérique du sud	Chili
BRLR Afrique du Nord	Maroc
BRLR Afrique occidentale	Sénégal
BRLR Afrique centrale	Cameroun
BRLR Afrique orientale et australe	Kenya
BRLR Moyen-Orient	Arabie Saoudite
CCLEC Caraïbes	St. Lucie



CONTACTS

EQUIPE DU CEN - BELGIQUE

Tél : 32 2 209 9211 (standard) - poste 308
 Fax : 32 2 209 9493
 Courriel : cis@wcoomd.org

EUROPE OCCIDENTALE - ALLEMAGNE

ZKA - Bergisch Gladbacher Str. 837
 D-51069 Colonia
 Tél : 49 221 672 4112
 Fax : 49 221 672 4111
 Courriel : office@rilo-we.org

EUROPE CENTRAL ET ORIENTALE - POLOGNE

POLISH CENTRAL BOARD OF CUSTOMS
 12 Swietokrzyska Str.
 00-916 Warsaw Pologne
 Tél : 48 22 694 3591
 Fax : 48 22 694 3543
 Courriel : riloece@rilo-waw.pl

CEI – FEDERATION DE RUSSIE DIRECTION GENERALE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE SERVICE FEDERALE DES DOUANES

Novozavodskaj Street 11/5
 121087 Moscow
 Tél : 7 495 449 8686 / 449 8656
 Fax : 7 495 449 8690 / 449 8620
 Courriel : rilo-moscow@gubk.customs.ru

ASIE ET PACIFIQUE - CHINE CHINESE CUSTOMS ADMINISTRATION

10th Floor, East Wing, Jia 10,
 Guang Hua Road – Chao Yang District
 100026 Beijing
 Tél : 86 10 8573 6348
 Fax : 86 10 8573 6349
 Courriel : rilo-beijing@rilo-ap.org

AFRIQUE DU NORD - MAROC ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

Avenue annakhil, Hay Ryad
 Rabat
 Tél : 212 5 37 57 9442
 Fax : 212 5 37 71 7838
 Courriel : brlr.rilo.naf@douane.gov.ma

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE - KENYA

KENYA REVENUE AUTHORITY
 Customs Services Department,
 Forodha House
 1st Floor, Ngong Road, Upper Hill
 P.O.Box 72236
 00200 Nairobi
 Tél : 254 20 27 15540 ext. 55016
 Fax : 254 20 27 17720
 Courriel : rilo.esa@kra.go.ke

AFRIQUE CENTRALE - CAMEROUN DIRECTION GENERALE DES DOUANES

05, Quai de la marine
 B.P. 4049
 Douala
 Tél : 237 3301 0464 ou 237 3343 1905
 Fax : 237 3301 0510 ou 237 3342 8449
 Courriel : jpesamba@yahoo.fr

AFRIQUE OCCIDENTALE - SENEGAL

Rue René Ndiaye, Angle Carde
 B.P. 4033
 Dakar
 Tél : 221 33 822 1185
 Fax : 221 33 821 5569
 Courriel : brlrao@douanes.sn

MOYEN-ORIENT – ARABIE SAOUDITE CUSTOMS DEPARTMENT

P.O. Box 22631
 11416 Riyad
 Tél : 966 1 478 7889
 Fax : 966 1 478 5887
 Courriel : rilo_riyadh@yahoo.com

AMERIQUE DU SUD - CHILI DIRECCION NACIONAL DE ADUANAS

Plaza Sotomayor, 60
 Valparaiso
 Tél : 56 32 20 0645
 Fax : 56 32 233 3163 / 32 25 3682
 Courriel : rilosa@aduana.cl

LE BUREAU CONJOINT DE RENSEIGNEMENTS (BCR) CARAIBES

4, Manoel Street
 P.O.Box 1030
 Castries, St. Lucia
 Tél : 1 758 453 2556
 Fax : 1 758 453 2563
 Courriel : jio@candw.lc ou jio@cclec.net



Définition de la mission de l'OMD

L'Organisation mondiale des douanes est reconnue sur la scène internationale comme le centre mondial du savoir-faire douanier et elle joue un rôle moteur dans le débat, le développement, la promotion et la mise en oeuvre de procédures et de systèmes douaniers modernes et sûrs. L'OMD est à l'écoute des besoins de ses Membres et de l'environnement stratégique dans lequel elle opère; les instruments et les meilleures pratiques qu'elle propose sont considérés dans le monde entier comme constituant les fondements de la bonne gestion des administrations douanières.

Définition des perspectives d'avenir de l'OMD

L'Organisation mondiale des douanes est un organisme intergouvernemental indépendant dont la mission est d'améliorer l'efficacité des administrations des douanes des Membres et donc, de les aider à apporter une contribution positive aux objectifs de développement nationaux, en particulier dans le domaine de la facilitation des échanges, du recouvrement des recettes, de la protection des communautés et de la sécurité nationale.

Remerciements

L'Organisation mondiale des douanes remercie pour leur contribution spécifique à ce rapport annuel : tous les Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement et leurs correspondants nationaux, notamment pour l'utilisation de leurs bulletins, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), l'OIPC/INTERPOL et l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (ONUCCD).

Trade fraud in
MIDDLE EAST

Tobacco smuggling in
EUROPE

Illegal immigration in
LATIN AMERICA

Concealed weapons in
UNITED STATES

Drug trafficking in
ASIA



WHEN IT COMES TO DETECTION **we've seen it all.**

AS&E has a world of experience in X-ray threat and contraband detection solutions.

For over 50 years, AS&E has been developing, deploying, and supporting innovative X-ray detection systems that fit our customers' real-world requirements. Our superior technology, robust range of products, and best-in-class service make it easy to see why AS&E is the industry's most trusted partner.

See for yourself at www.as-e.com or call +1 978-262-8700 to learn more.

AS&E[®]

Detect the *difference.*



Editeur

Organisation mondiale des douanes

Date de publication

Juin 2011.

Rue du marché 30

B-1210 Bruxelles

Belgique

Tél. : +32 (0)2 209 92 11

Fax. : +32 (0)2 209 92 92

Courriel : information@wcoomd.org

Site Internet : <http://www.wcoomd.org>

Droits et autorisations

Copyright © 2011 Organisation mondiale des douanes.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org.

D/2011/0448/10

Pour usage officiel uniquement